



Réinventer nos fonctionnements pour créer une utopie vivable

Note : ce compte-rendu présente *in extenso* toutes les notes prises par les organisateurs durant le séminaire, et ne constitue donc pas une synthèse.

Forum organisé le 24 août 2018 durant [l'Université d'Été Rebelle et Solidaire des mouvements sociaux et citoyens](http://www.ue2018.org)

Sommaire

Cadrage.....	3
Se réappropriier l'espace rural et agricole.....	4
Se réappropriier l'espace urbain.....	8
Se réappropriier l'espace intérieur (nos corps, nos paroles).....	12
Conclusion participative de la journée.....	15

Cadrage

Par Sylvie Dreyfus-Alphandéry, avec Claude Henry (Archipel citoyen Les Jours Heureux)

Comment avons-nous élaboré la journée ?

Cette journée est née de la rencontre entre personnes qui ne s'étaient jamais vues, des associations qui ne se connaissaient pas, mais qui partageaient le souhait de travailler autour de la question de l'autonomie et réappropriation citoyenne

But de notre journée

Ne pas seulement raconter ce que font les intervenants, mais répondre aux questions communes :

- comment gagner une lutte dans la durée (échecs et découragement aussi) ?
- revenir sur le fonctionnement des collectifs militants
- comment sortir de l'entre soi, comment faire venir des gens "non militants" ?
- rapport aux institutions : quelle posture, comment construire son autonomie ?
- comment faire mouvement, pour que la société comprenne que des alternatives se sont mises en œuvre ?

Claude Henry, archipel Osons les Jours Heureux, Nanoub, présente le lien entre notre séminaire et celui qui se tiendra le lendemain autour du bien vivre en actes.

Osons les jours heureux : créé il y a 5 ans suite au constat de l'émiettement de nos alternatives, nécessité de se mettre en synergie + crise environnementale. Le bien vivre en acte est au cœur du projet Osons les Jours Heureux. Il s'agit de porter un véritable projet de société autour du bien vivre : incarné par des mouvements civiques.

=> TPTCTS : transformation personnelle, transformation de nos collectifs, transformation sociale

En 2018, ce sont 40 associations qui portent cette idée du bien vivre, et qui mettent en perspective du programme du CNR (conseil national de la Résistance).

Quelques idées fortes viennent des peuple premiers :

- nous sommes de la nature, et pas dans la nature
- importance de la communauté, alors que nous sommes dans des rapports trop individualistes

Fonctionnement en archipel, constitue une tentative de reliance entre diverses organisations, appelées des îles

Projection des 40 premières minutes du film *La Lutte du Larzac*, de Philippe Cassard :

http://www.autourdu1ermai.fr/bdf_fiche-film-58.html

Se réappropriier l'espace rural et agricole

Exemples cités

- le Larzac comme exemple d'une lutte gagnée
- la lutte contre Europacity et pour la préservation du triangle de Gonesse comme exemple encore précaire/non reconnu/combattu.

Intervenant.e.s

Débat animé par : **Sylvie Dreyfus-Alphandéry** (présidente d'Autour du 1^{er} mai)

Avec :

- ❖ **Pierre et Christiane Burguière** (paysans du Larzac)
- ❖ **Siamak Shoara** (Collectif pour le triangle de Gonesse)

Comment s'inscrire dans la durée ?

Pierre Burguière : ce n'est pas évident de durer dans le temps (lutte de 11 ans puis après la victoire). Ce qui nous a permis de tenir dans le temps est le fait que nous avons tous fait un serment. On a demandé à tous les chefs d'exploitation de s'engager à ne pas vendre à l'armée. 103 sur 107 ont signé. Un s'est rallié par la suite. Le choix de la non violence a été déterminant.

Débat à ce sujet à NDDL, où ils disaient que pour eux la violence a parfois payé.

Un autre facteur de mobilisation est le mépris dont on était l'objet. Après 8 ans on était totalement dans l'illégalité.

Comment se prenaient les décisions ?

Christiane Burguière : au départ manif organisée par le syndicat agricole mais déception. L'inspiration de la non violence (Lazo) nous a aidé à prendre nos décisions

Siamak Shoara : le projet de construction d'un complexe commercial sur un terrain agricole de 600ha à Gonesse date de 10 ans, 10 ans de mobilisation. 300 ha à construire. Entièrement privé

La lutte s'est organisée en participant à toutes les enquêtes publiques. Mais très peu de personnes nous soutiennent. Pas les commerçants ni les agriculteurs qui s'appêtent à vendre, ni les politiques sauf ceux qui sont concernés par la concurrence à d'autres centres commerciaux.

On a un paysan qui veut rester pour exploiter. On a 3000 m² de jardin ouvert au public. Lors des enquêtes publiques on a réussi à avoir une enquête indépendante. On a pu ainsi revoir les chiffres d'emploi très nettement à la baisse. L'enquête s'est faite sur Paris, permettant une convergence avec des collectifs habitants dans toutes les villes. On a aussi le projet Carma, d'agroforesterie

incluant la commercialisation locale dans les cantines, etc. Les décisions se prennent de manière associative.

Plus de 50% des terres ont été vendues. Système de prêt de terres entre agriculteurs.

Pierre Burguière : pas sûr que cela marche car ils ont déjà vendu

Siamak Shoara : Tous n'ont pas vendu et prêtent leurs terres

Pierre Burguière : la phase d'expropriation a-t-elle commencé ?

Siamak Shoara : Non car la déclaration de ZAC a été annulée en justice. Mais il y a eu appel et depuis cet été il y a eu malheureusement positif. Mais ils hésiteront avant de passer à l'expropriation.

Sylvie Dreyfus-Alphandéry : Il y un article du Monde (sur ce sujet https://www.lemonde.fr/series-d-ete-2018-long-format/article/2018/07/25/que-pesent-les-champs-de-la-plaine-de-france-face-a-des-reves-de-batisseur_5335906_5325928.html).

Pourriez-vous nous expliquer vos rapports aux institutions ?

Pierre Burguière : on est toujours prudent pour ne pas perdre des alliances potentielles. On n'a jamais rompu avec les élus mais avons essayé de les convaincre ce qui a été possible pour tous ceux de gauche.

À tout moment on a informé les syndicats agricoles en les invitant à les soutenir.

En même temps on entrait dans l'illégalité avec la construction de la bergerie, d'autres bâtiments et d'une école à la frontière de la zone.

Christiane Burguière : on agissait toujours en réaction à l'armée. D'où aussi la dimension nationale de la lutte.

Siamak Shoara : À Gonesse, toutes les batailles ont été sur le terrain. Avec les institutions on a commencé avec l'État (CNDP) avec le débat public. Le maire local est complètement en faveur du projet. Macron est en faveur aussi mais Nicolas Hulot contre... donc pas évident. Les autorités 95 pour et 93 contre...

Ce sont avant tout des intérêts économiques qui jouent et non politiques ce qui donne des situations ubuesques...

Débat

Question : Il va falloir pour vous aider s'appuyer sur les régions car les zones rurales y ont plus de poids. C'est la raison de vos difficultés politiques.

Comment au Larzac cela a abouti au soutien du grand public et pas à NDDL et à Gonesse ?

Christiane Burguière : c'est justement la non violence qui permis ce large soutien Cela a conquis l'opinion publique

Pierre Burguière : Il y a ici des gens qui ont fait partie des Comités Larzac , comme Pierre et d'autres. L'objectif était de faire masse contre le Ministre. Le Larzac était aussi une monnaie d'échange des syndicats agricoles.

Tout ce qu'on a construit était fait pour durer, comme la bergerie et d'autres. On a aussi élargi la lutte à d'autres luttes (anti-nucléaire, etc.). Bail emphytéotique de 99 ans permet de faire des baux de carrière à des agriculteurs jusqu'à l'âge de la retraite. De plus entre producteurs on a créée une coopérative fromagère après la victoire, permettant à 40 familles d'agriculteurs + 42 salariés de rester (étaient venus pour soutenir et sont restés).

Sylvie Dreyfus-Alphandéry : dans les années 1970 il y a une série de luttes comme LIP, etc. qui a permis de faire des alliances. C'était aussi le contexte post-68

Intervention : À l'époque on a été un certain nombre à acheter des parts de GFA qui ont permis d'acheter des terres dans des endroits stratégiques. Même chose avec une coopérative d'habitants. Donc intérêt du financement participatif

Intervention : À NDDL opposition violente qui rendait difficile la non violence.

Question : Tu expliquais qu'à Gonesse les alliances politiques étaient ubuesques mais on avait un peu la même chose à NDDL (voir position PC et CGT par exemple). Y a-t-il eu vraiment de la violence à NDDL?

Pierre Burguière : j'aurais du prendre 21 ans de prison avec ce qu'on a fait. Au niveau peau de banane et mensonges de la police c'était aussi terrible à l'époque

Question: Je suis très admirative de la mobilisation à Gonesse: Combien êtes-vous ? Le service civique, c'est bien car on sait la difficulté d'attribuer du temps à la lutte. Mais en même temps vous êtes proches de Paris.

Il y a aussi une urgence c'est que la parole circule...

Siamak Shoara : Il y a la recherche créativité au Larzac (le film est sur 11 ans) pour chercher des alliances ailleurs. Nous on travaille sur l'aspect économique. On parle aux gens des quartiers sur des solutions possibles à leurs difficultés concrètes. Projet du métro va impliquer énormément de remblais avec beaucoup d'impact. Tout ceci touche les habitants et permet de les mobiliser plus facilement.

Question : Je suis parisienne et je pense que le projet Carma peut nous mobiliser. Quelle relation avez-vous avec la ville de Paris qui se positionne sur le développement durable ?

Siamak Shoara : oui le maire du 2ème arrondissement. Alliance avec d'autres lieux pour des terres agricoles (Saint Grevais par exemple)

Intervention : Mairie du 11ème mobilisée sur l'alimentation bio dans les cantines

Claude Henry : à Paris il y a 4 jours d'autonomie alimentaire, donc là-dessus il y a moyen de mobiliser les citoyens

Siamak Shoara : c'est difficile de mobiliser les habitants sur ces questions là, on se confronte, par exemple dans les établissements scolaires, à des réponses type : "je suis allergique aux légumes"

Question : Dans la lutte non violente au Larzac y a-t-il eu des groupes qui ont voulu aller au-delà ?

Pierre Burguière : non parce que nous étions tous d'accord les paysans sur ce point. Cela a été dur au début aux groupes d'extrême gauche mais ils ont compris sur l'argument que c'était les paysans qui auraient du en payer les conséquences.

Pierre Vuarin: J'ai participé à la GOP et les comités Larzac. On n'a pas su pourquoi ils ont tenu plus de 10 ans. Pour avoir la signature de 103 paysans, il y a eu auparavant tout un ensemble de rencontres, débats avec les paysans. Du coup ils existaient autrement, par rapport à d'autres avec qui ils avaient créé des liens. Il y avait un bureau des paysans qui gardait une capacité de proposer, etc. Il y avait une qualité de relations qui a été déterminante.

Se réappropriier l'espace urbain

Exemples cités

- **les Pactes de collaboration (Patti di collaborazione), en Italie, comme exemple de vraie coopération entre les pouvoirs publics et les citoyens**
- **Debout Éducation Populaire comme exemple précaire**

Intervenant.e.s

Débat animé par : **Gilda Farell** (CARMEN)

Avec :

- ❖ **Daniela Ciaffi** (Polytechnique de Turin et Labsus, Pactes de collaboration en Italie)
- ❖ **Adèle Clément** (Debout éducation populaire)

Questionnement :

Caractéristiques des nouvelles formes de luttes urbaines : passage du bien public au bien commun. Ainsi, peut-on réinventer un nouveau rôle pour le citoyens, garants de ces biens communs ?

Daniella Ciaffi, pactes de collaboration

Labsus => juristes et sociologues ont inventé à Bologne un règlement pour l'administration partagée des biens communs (article 118) ; Avec ce règlement, on pouvait prendre soin et s'investir dans une partie de la ville : en tant que citoyen actif, si j'ai une idée, je peux aller à la mairie de Bologne et proposer un Pacte de collaboration.

Ces pactes relèvent de la démocratie contributive : la façon dont chacun peut contribuer au bon déroulement de notre vie quotidienne, et permet de renforcer la démocratie. Le fait de pouvoir venir dans une mairie avec une idée, négocier ses droits est une vraie révolution culturelle. Le plus difficile est de combattre une culture qui voit le citoyen passif ("la loi s'applique pour les ennemis, et s'interprète pour les amis").

L'idée du pacte est très forte, gens comprennent tout de suite, ont tout de suite une idée de pacte. Mais la vraie difficulté est que le citoyen italien se méfie des pouvoirs publics, beaucoup sont "allergiques aux fonctionnaires territoriaux" et à la bureaucratie. Il faut contraster cette allergie. Comment la contraster ? En mettant en action des pactes !

Beaucoup de pactes concernent des aires vertes dans la ville, alliance sur la beauté des endroits. Mais aussi des pactes sur la justice sociale, pour faire ouvrir des écoles à 4h00 du matin quand les parents vont travailler dans les champs. Il s'agit d'alliances avec le monde privé, des citoyens qui ne font pas partie d'une asso.

Le Pacte reste toujours ouvert pour qui veut s'ajouter au pacte. Car on travaille sur l'intérêt général, les biens communs. La ville aide si on fait quelque chose dans l'intérêt général (art 118 de la constitution italienne).

Les pactes se font plus rapidement que d'autres processus participatifs. En tant que citoyen, avec ces pactes, on peut rentrer dans un rapport paritaire avec pouvoirs publics

Adèle Clément, Debout éducation populaire

Il s'agit d'un collectif issu de Nuit debout (qui a permis le développement de pratiques dans l'espace public). C'est un collectif non associatif, qui propose débat et ateliers en places publiques samedi et dimanche.

Il n'y avait pas de questionnement de départ sur le fonctionnement et savoir comment on s'installe.

Ces RDV ne fonctionnent bien que dans les espaces qui ont connu Nuit debout, car les gens sont habitués à voir cette réappropriation de l'espace public

Pourquoi investir les places publiques ? Parce que n'importe qui peut passer (y compris des personnes curieuses ou agacées).

Organisation : des affiches posées sont réalisées au cours des ateliers. Sentiment d'être un peu chez soi, ce qui est important pour prendre la parole.

Concernant le rapport aux institutions : Debout éducation populaire sont héritiers de Nuit debout => Comme la préfecture en avait marre de recevoir des déclarations pour Nuit Debout, la déclaration a été simplifiée : il faut juste déposer demande, et si pas de réponse de la préfecture, c'est que c'est OK. La police intervient mais s'en va lorsqu'ils sont avertis qu'il s'agit de Nuit debout. Nuit debout est donc tout à fait tolérée et son installation est simplifiée par rapport aux démarches habituelles.

De ces deux projets émerge le droit à la créativité comme garantie de la durée.

Se réapproprier espaces esthétiques, ou espaces publics.

Débat

Question : Pacte en Italie : quels sont les préambules pour présenter un projet ? Qu'est-ce qui fait que ça se réalise ensuite par la mairie locale, comment se passe la légalisation ?

Daniella Ciaffi : pacte sur lequel tout est écrit doit être signé. Il faut, pour être accepté, que le projet soit d'intérêt général => se relier avec des collectifs, des écoles, des citoyens actifs... Intérêt général doit être absolument respecté.

Exemple de pacte pour la gestion d'une plage => a suscité des réactions rapides qui expliquaient qu'il ne s'agissait pas d'intérêt général.

Quand il y a des gros projet (question d'argent), le pacte n'est pas possible. Seulement quelques milliers d'euros possibles.

Création d'une école nationale des biens communs en Italie. Travail sur le fait de créer micro économie à travers les pactes.

Question : Est-ce que les pactes ont été un enjeu électoral pour le renouvellement des équipes municipales ?

Daniella Ciaffi : Le maire de Bologne a été réélu, mais cet argument est totalement caché dans les enjeux électoraux. La dynamique est cachée, pas relayée par les médias. Mais des responsables politiques et techniques dans les mairies ont compris que cela va changer les dynamiques du pouvoir. Une ville en Toscane ouvre une table tous les 15 jours pour rassembler tous les co-gestionnaires du pacte et en discuter.

Question : Combien de temps a pris la mise en place ? Est-ce possible de changer d'échelle ?

Danielle Ciaffi : les pactes se déploient petit à petit, actuellement en Sicile

Question : Est-ce que des projets concrets sont nés des discussions sur des places publiques ?

Adèle Clément : La difficulté est que nous avons été pris pour Nuit debout. Or il ne s'agit pas d'un collectif d'action, contrairement à Nuit debout. Il s'agit avant tout d'un espace de déploiement de l'imaginaire et de partage des savoirs, plutôt que de mise en place d'actions

Question : Concernant les Pactes, est-ce que la notion de gentrification est prise en compte ? Quartiers populaires ?

Danielle Ciaffi : la Ville de Turin a gagné 4 millions d'€ sur une action contre la pauvreté. La garantie que le pacte se déroulera bien demande un investissement intellectuel. Mais dans l'esprit du pacte, il faudrait que se fasse n'importe où avec n'importe qui, on travaille sur ça.

Question : Est-ce que la corruption est un obstacle ?

Daniella Ciaffi : il n'y a pas d'argent dans les pactes, donc pas de cas de corruption. Faire un pacte est difficile, donc il faut de la confiance entre les acteurs en jeu.

Adèle Clément : Debout Éducation populaire fait le lien entre plein de milieux différents. Partage des biens communs également (prêt de la sono par exemple). Font partie de la convergence d'Europacity et en sont très fiers.

Question : À propos de la subsidiarité horizontale : est-ce que la gestion des pactes pourrait se transmettre, à des gens dans les quartiers par exemple, plutôt que par l'administration ?

Daniella Ciaffi : dans une ville près de Milan, des organisations de deuxième niveau (qui font lien avec assos) coordonnent les pactes, sous "surveillance" de la mairie.

Question : Quel lien avec le budget participatif ?

Daniella Ciaffi : le budget participatif arrive à un second niveau, dans les pactes, la libre initiative prime.

Intervention : Subsidiarité horizontale pourrait-elle rentrer dans les principes européens ?

Question : Comment cet article 118 est arrivé dans la constitution ?

Daniella Ciaffi : Certains disent que l'intention n'était pas celle-là. Au début années 2000 l'État italien devait demander de l'aide aux forces du tiers secteur, notamment dans le domaine de la santé. État ne doit pas disparaître, il faut lui donner un rôle différent par rapport aux mairies

Question : réappropriation de l'espace : est-ce que les citoyens se sont réappropriés ces espaces ? Quels ont été leurs effets ?

Daniella Ciaffi : En Italie oui, dans le sens de la convivialité. Au départ, les habitants ne demandaient quasiment rien avec les Pactes, sur des espaces les moins attirants.

Le problème est que sur les espaces les plus attractifs, il y aurait beaucoup de demandes de pactes, or esprit du pacte ne doit pas être compétitif, mais collaboratif. Donc les villes sont en train d'inventer des procédures collaboratives pour le Pacte

Adèle Clément : À Paris, non les citoyens ne se réapproprient pas les espaces (exemple : après une manif, tout est nettoyé).

Important : il faut donner son avis sur des choses importantes, pas juste sur la couleur des murs ! Dans la création même, les citoyens sont mis de côté. Les Mairies devraient laisser aux habitants la possibilité de construire quelque chose.

Question : en Angleterre, il y a eudérive libérale suite à désinvestissement des pouvoirs publics. Comment la contrer en Italie ?

Daniella Ciaffi : selon un de mes amis, en Angleterre, les Pactes n'auraient pas de succès car ce que les maires veulent faire, ils le font, pas besoin de pacte. En France, les représentants de l'État ont beaucoup de pouvoir. Dirigisme français est un obstacle pour les pactes. En Espagne, en train d'écrire un règlement.

Question : qui est habilité pour savoir s'il s'agit d'intérêt général ?

Daniella Ciaffi : Labsus (tiers et indépendants) : laboratoire pour interpréter et faire un suivi sur les Pactes. Quand les villes adoptent le règlement, il doit être transparent

Conclusion et idées principales :

- Subsidiarité horizontale
- Droit à la créativité
- rejeter public anonyme : public doit prendre position
- changer géométrie des pouvoirs : revenir à des espaces créatifs de concertation pour administration partagée
- faire vivre notion intérêt général
- citation de Cynthia Fleury : être fiers et recréer constamment nos réserves symboliques

Se réappropriier l'espace intérieur (nos corps, nos paroles)

Exemples cités

- la santé communautaire comme exemple encore précaire, avec l'Association Communautaire Santé Bien-Être du quartier Franc-Moisin
- Parlons-en, exemple consolidé

Intervenant.e.s

Débat animé par : **Samuel Thirion** (CARMEN)

Avec :

- ❖ **Didier Ménard** (président de l'Association Communautaire Santé Bien-Être du quartier Franc-Moisin)
- ❖ **Pierre-Louis, Apache et Pierre** (Parlons-en)
- ❖ **Pascaline Mariette** (CapaCités et Résidence de Demain)

Questionnement :

Comment construire une parole incisive politiquement, porteuse des expressions de changement ?

Parlons-en

Pierre : Parlons-en est un dispositif imaginé pour rassembler institution politique et société civile pour la participation aux projets urbains. Lors des évaluations, on se rend compte que les personnes concernées ne sont pas présentes dans les lieux de débat. Certains lieux sont moins portés par les institutions que la société civile et sont plus participatifs, quand les élus acceptent de les laisser s'implanter. Parlons-en s'est implanté ainsi, depuis 10 ans, il y a tous les 2ème mercredi du mois invitation à venir voir le lieu à Grenoble à 10h. La parole est donnée aux personnes devenues actrices avec parlons-en, ne souhaitant pas se considérer comme militants. L'arrivée à Parlons-en s'est faite par les "appels des amis de la rue", beaucoup de dynamiques se sont mises en place à partir de là, l'apprentissage de la prise de parole en espace public, comment se servir des institutions non pas comme un soutien mais comme un outil.

La parole des pauvres interroge qui a le pouvoir, qui maîtrise les sujets traités, va et vient permanent entre la situation personnelle et une dimension collective. Il y a un canal pour discuter avec la rue, un local à disposition permet de travailler ensemble : problèmes avec Pôle emploi, les impôts. Chaque échange est ancré dans le quotidien et concerne des problématiques concrètes. Dans l'association, la majorité des personnes ne sont pas adhérentes, on demande d'abord de se présenter de la façon dont la personne le souhaite. Il n'y a pas d'alcool, et les chiens sont acceptés, à la demande des personnes présentes. Les gens concernés ne sont pas dépolitisés, et les rencontres permettent de changer les regards. Pétition anti-mendicité : les habitants du centre-

ville et les personnes de la rue se sont réunis pour parler des agressions et de l'alcool en espace public, depuis la tension a baissé grâce à cet espace tiers pour discuter. Un groupe de travail a été demandé mais la ville ne l'a pas mis en place.

Didier Ménard, Association communautaire santé bien-être

Préalable à l'intervention : ne pas faire de confusion entre santé et médecine, ni entre communautaire et communautariste.

Association qui travaille depuis 26 dans les Francs-Moisins, proche du Stade de France à Paris. L'objet est d'améliorer la santé des habitants, toujours en expérimentation, expérimentation qui dure, reconnue et acceptée à condition de rester à la marge. Le quartier est bénéficiaire du ruissellement des inégalités, 50% de la population a moins de 20 ans : surtout problème de parentalité, grossesse, isolement, multitude culturelle. La porte d'entrée est souvent la consultation médicale, à partir de quoi se met en place un projet collectif alternatif : les soignants sont d'abord préoccupés d'accompagner les personnes sur un parcours de vie, au-delà de la maladie, ce qui est beaucoup plus compliqué que faire une ordonnance. Cela demande d'autres ressources, qui ont été trouvées chez les habitants eux-mêmes : association du savoir des professionnels aux savoirs des habitants. Cela porte actuellement le nom officiel de médiation en santé, par des femmes salariées de l'association, pour aider le médecin à mieux comprendre la problématique de vie. Elles font aussi beaucoup de travail de reconquête des droits sociaux, dans des conditions de vie toujours précaires : impossibilité de payer son loyer une fois avec menace d'expulsion... Elles font aussi des ateliers collectifs dans des comités habitant-collectif-citoyens, en relation avec les institutions, relations aussi toujours précaires. Soutien des institutions parce que le travail fait est indispensable, parfois par réel intérêt, sentiments d'être des prestataires des politiques publiques, car laissé à la marge car les questions posées sur la médecine, la citoyenneté, la précarité comme référence du système déclenchent des oppositions, non seulement des institutions mais aussi des médecins, des statuts qui n'ont pas envie d'être dérangés. Chemin tout de même effectué par ce travail pluridisciplinaire, risque permanent qu'une décision politique puisse faire disparaître l'association.

Les centres de santé communautaires existent également en Belgique pour traiter de la santé et non pas seulement de la maladie.

Le développement des centres de santé est différent des maisons de santé, en lien avec la désertification médicale : culture libérale en France au niveau médical, alors qu'il y a des besoins spécifiques en fonction des territoires. Le centre de santé de Poitiers s'est mis en place par les habitants, voyant les médecins partir. Processus de convergence possibles quand les élus sont face à des problèmes qu'ils se sentent incapables de régler (exemple du sida), c'est le cas avec l'offre de soin, alors qu'il ne manque pas de médecins en France, mais par l'encouragement à la médecine spécialisée notamment. Aujourd'hui l'immense majorité des problèmes de santé est liée aux maladies chroniques, ce qui nécessite un travail pluridisciplinaire indispensable, d'où la convergence en cours, alors que les intérêts au départ ne sont pas similaires.

Pascaline Mariette, Résidence de Demain, Association CapaCité

Sur le site des Grands Voisins qui a été un centre d'hébergement d'urgence avant son projet final. Réunit des travailleurs sociaux, en accord avec l'institution, même si la vocation première est le logement : plus d'avancement dans la réflexion que dans l'action.

Débat

Question : Comment passer d'un système autoritaire à un système qui vient des propositions émergentes ?

Avec Parlons-en, les élus ne pouvaient pas paraître crédibles pour inviter des SDF, c'est pourquoi ils ont été invités par l'asso, et ils se sont rendu compte de l'importance de ce dialogue, des projets sont sortis de Parlons-en (projet Morts de rue, en commémoration aux personnes mortes dans la rue). Les projets décidés et initiés par les personnes de la rue ont posé plus de problèmes, quand l'initiative n'est plus aux élus, les subventions ont disparu. Un lieu pérenne a été trouvé via le budget participatif, c'est à dire soutenu par les habitants qui ont voté pour. Possibilité de diversifier les activités.

Question : Comment ces initiatives ont pu se déployer auprès des autres collectifs ou être reprises ou rejetées dans d'autres territoires?

Didier Ménard : Pour les centres de santé, la reproductibilité a été demandée par les institutions dès le début, il y a eu peu à peu des rencontres nationales réunissant plus de 200 participants, avec des échanges de pratiques, aussi des élus, des acteurs locaux (un tiers de professionnels, un tiers de paramédicaux, un tiers d'habitants). Les lieux d'expérimentation restent à la marge, d'où la question qui se pose : est-ce que le modèle expérimenté, utilisable partout, doit continuer à se diffuser à la marge ou être réclamé tel quel dans tout le territoire national, soit reconnu pleinement ? Les appels à projet devraient être faits par les personnes concernées, et les élus y devraient y répondre en fonction de leur ressource, des moyens disponibles, etc. Ex d'un projet de lutte contre la mortalité périnatale : l'asso a été très valorisée car elle correspondait à ce moment à la vitrine de la politique publique, ce ne sont pas des projets pensés pérennes. Pas besoin de sécurité quand ce sont les habitants qui investissent leur espace de soin. Demande d'un espace de discussion pour débattre des besoins actuels, plutôt que des appels à projet déconnectés.

Question : Comment ces 3 collectifs arrivent à durer?

Parlons-en : utilité publique présente de prime abord, ce qui est dans l'intérêt des institutions, même si cela n'est pas dans leur sens. Avec l'offre de démocratie locale, les initiatives peuvent trouver de nouvelles forces. Le fait d'un dispositif expérimental donne une créativité permanente au projet, c'est ce qui permet de le faire durer, sans le figer : quand ça marche trop bien il faut le bousculer. On rentre dans un processus de changement si l'on peut se mettre en lien avec l'existence de l'autre.

Centres de santé : à chaque fois que ça risquait de disparaître, la mobilisation de la population a poussé à toujours réinventer le fonctionnement pour poursuivre le dispositif : concilier le droit des salariés et la motivation du projet, la colère quotidienne de la population permet de relancer le processus. Ce sont les médiatrices en santé qui ont ici un rôle central. Difficulté quand des personnes très investies partent, qui avaient un carnet d'adresse et des liens privilégiés.

Conclusion participative de la journée

Proposée par Gilda Farrell

Des questionnements soulevés par les interventions de la journée :

- Face à ces initiatives, quelle est votre vision des institutions publiques ? Nous sommes ici pour construire d'autres repères. La responsabilité de l'administration publique est de soigner l'intérêt général. Pourquoi la voit-on comme un problème?
- On est partis sur les institutions. Chacun a donné son ressenti par rapport aux institutions publiques. Cas des conseils citoyens : Quels impacts avec les financements publics ? Cela dépend beaucoup des personnes sur qui on tombe. Problème des changements politiques qui peuvent amener les projets à disparaître.
- Construire un projet demande un certain temps + problème de financement. Choix entre financement public ou fondations
- Peut-on prévoir des financements à 20 ans?

Interventions suite à une réflexion en petits groupes :

Françoise : Je suis à la ligue des droits de l'homme et on intervient dans les collèges. La ville de Paris nous subventionne mais que fait-on si changement de municipalité ? Au départ on avait une subvention par action. Maintenant il y a l'appel à projets. On ne sait pas comment faire, ce n'est pas adapté. Je suis plutôt méfiante des institutions. Sur le scolaire on avait une interlocutrice qui était formidable et donc cela fonctionnait bien. Donc dépend des individus. La question reste : comment est-ce qu'on fait pour travailler avec les institutions ? C'est le problème de la démocratie représentative qui nous rend incapable de penser autrement. C'est toujours difficile de trouver sa place, même dans le milieu associatif, où on aurait besoin de repenser la gouvernance.

Gilda : problème au niveau de l'Union Européenne (appel à projets)

Sylvie : pour continuer ce qu'a dit Françoise, s'il y a une non légitimité de l'administration c'est qu'elle ne convient pas. Pour certains on est dans une phase de régression et il faut conjuguer résistance et alternative. Pierre a posé le problème du compromis. Ce qui est pertinent est le fonctionnement collectif : comment crée-t-on de l'intelligence collective. Exemple du Larzac : réunions ouvertes, recherche du consensus. S'ils sont interpellés, les fonctionnaires peuvent manifester leur solidarité.

Didier : tu dis tout le temps "administration". Mais quelle différence avec le pouvoir politique ? L'administration applique à un moment donné une politique. Aujourd'hui la politique ne régule plus l'administration.

Sylvie : rupture avec Macron qui a essayé de reprendre le contrôle de l'administration.

Gilda : par rapport au changement démocratique la politique actuelle a été de transférer la connaissances à des think tank

Adèle : J'ai une vision un peu différente car l'État est en train de créer sa propre disparition : délègue tout. Je voyais deux pistes : 1- créer des espaces d'autonomie avec un maillage territorial efficace avec le risque que nous arrivions à un territoire coupé en deux : les riches et les autres. 2- Puisque le pouvoir passe en dehors de l'État pourquoi ne pas les investir au maximum.

Gilda : société de rupture. Quel rôle des institutions publiques ?

Claude : ce n'est pas la même chose niveau national et local: le local est plus constructif avec certains maires.

Partir de l'intérêt général: mais qu'est-ce (exemple de GreenPeace) ?

Qu'est-ce que les citoyens peuvent faire? face à l'abandon du long terme il y a un intérêt des classes moyennes pour de nouvelles perspectives (exemple des AMAP, des monnaies sociales)

Les citoyens peuvent aussi s'organiser dans des mouvements tels que Colibri. N'est-on pas dans un moment d'émergence d'un nouveau écosystème d'alimentation, santé, etc.

Pierre Louis : je vois bien les associations qui existent. Une partie de la société considère qu'elle a trop à perdre pour changer. Regardons ce qui fait qu'ils n'ont pas intérêt à bouger.

Gilda : on doit penser de manière plus stratégique. Idée de proto-utopie.

Sylvie : par rapport aux objectifs de la journée je me pose la question de l'existence des associations. Sur les questions de financement public ou privé, il faut maintenir la pérennité des financements publics. Dans notre association Autour du 1er mai, nous proposons une Base de données de films mis à disposition de tous. La question s'est posée en AG de vendre ce service. Je pense qu'il faut maintenir un service d'intérêt général.

Claire : réflexion sur le fonctionnement sans argent. Faut-il réinvestir les institutions ? Je ne sais pas mais nous devons réinvestir les espaces d'autonomie. Ceci étant c'est bien que d'autres investissent les institutions (par les fonctionnaires, élus, associations, etc.). Comment aider les institutions ?

Samuel : il faut poser question de l'intérêt général. Relation avec les institutions doit être objet de discussion : question de l'utilisation de l'argent public est une question démocratique. Il ne faut pas être dans la défensive mais dans l'offensive. La façon dont l'argent public est utilisé pour l'intérêt public doit être discutée. Exemple de Didier est intéressant (santé) : sur la question future des maladies chroniques, le système actuel n'est plus adapté, et doit donc être repensé. Il faut sortir de l'idée d'un rapport de force avec les institutions publiques : il doit y avoir un vrai débat démocratique sur ce que c'est que l'intérêt général.

Michel (ATTAC - Artisans du monde) : opportunités pour travailler en travers de la politique, car les assos sont tenues à la gorge par ce système. Système parallèle : faire appel au public, aux citoyens, demander soutien et financements. Il y a beaucoup de structures qui créent des appels à fonds auprès des particuliers (État soutient ces dons).

Gilda - conclusions :

- il faut qu'on apprenne à avoir des approches systémiques, lier des choses pour obtenir le mieux de nos synergies. Pour comprendre l'action que nous menons dans un champ a des répercussions dans d'autres.

- Créer des espaces d'autonomie doit s'intégrer dans une stratégie de long terme
- expérimenter pour créer des prototypes

Pierre-Louis : l'État a une stratégie, il a une logique (il veut réduire la voilure et transférer ses compétences au privé). La question est de savoir si on lui fait changer de direction.

Adèle : ne pas enjoliver ce qu'était l'État "social" avant : il s'agissait avant tout de trouver des travailleurs.

Françoise : aujourd'hui, ce qui prime c'est le court terme pour faire le plus d'argent, et en ce sens il n'est plus porteur de l'intérêt général. À nous de dire que l'on ne veut pas de cette société-là.

Sylvie : dans les 80's, les hauts fonctionnaires avaient le sens du service public, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Idem pour les intellectuels. Conquêtes ouvrières fin 19ème ont été arrachées dans le sang. Est-on en train de les perdre aujourd'hui ? Articulation à trouver entre résister pour garder nos acquis et inventer d'autres choses

Samuel : objectif principal : maintenir la planète en vie, urgence écologique. Intérêt général a changé de côté, il est du côté de la mesure, conso responsable. Il faut l'imposer comme un débat politique.

Investir aussi d'autres domaines, comme la fiscalité par exemple.